

Compte rendu CCAS du 20 octobre 2021

Membres présents : B. Bertrand-C. Doniol - N. Rodier -K.Lagloire - B. Nicol

J. Delmas -P. Ollier

Membres absents excusés : A. Albisson (pouvoir à B.Bertrand)-D. Meissonnier (pouvoir à N.Rodier) -R.de Prigounoff(pouvoir à P.Ollier) - J. Terrisse

Ordre du jour :

- Budget CCAS : Décision modificative
- Colis de Noel 2021
- Convention de déneigement
- Questions diverses

Budget CCAS

- Point sur les dépenses (Cf document transmis le jour de la réunion)
- Participation financière aux voyages scolaires : Aucune demande à ce jour.(voyages annulés en 2020-2021 compte tenu de la crise sanitaire).
- Subventions aux associations : Pas de nouvelle demande
- Aides financières exceptionnelles : Aucune nouvelle demande à ce jour
- **Proposition de prendre une décision modificative :**
L'achat des sacs shopping ayant été pris sur le budget 2021 (compte 6232 : fêtes et cérémonies), il est demandé de retirer 700 euros du chapitre 022 pour abonder le chapitre 6232 afin de permettre l'achat des colis de Noël 2021 (coût approximatif : 40 euros par personne). **Vote à l'unanimité**

Colis de Noel 2021

Christian soumet d'autres possibilités : repas- repas ou colis au choix-repas et colis pour ceux qui ne peuvent se déplacer Après débat, le colis a été maintenu pour toutes les personnes de 70 ans et plus, en résidence principale sur la commune.

Après vérification des listes, il a été décidé d'un commun accord :

- de supprimer le colis de Mme Cairon (qui est en maison de retraite à Aurillac depuis plusieurs années), de rajouter Mr Pratoussy Charly
- de voir si Mr et Mad Miramont (Fraysses- bas) et Mad Boursier (Le Lioran) sont en résidence principale et sont sur la commune pendant l'hiver

Nombre de colis : 79 (-3 à voir) dont 1 à l'hôpital (à adapter)

Nadine propose de faire un seul colis (plus conséquent en quantité) pour les couples -proposition retenue par tous.

Comme décidé ultérieurement, le souhait est de faire travailler à tour de rôle les commerçants de la commune. Pour cette année, il sera demandé à Samir KASS–Le Lioran de nous faire une proposition :

- pour 20 colis alimentaires d'un montant de 60 à 70 euros environ par couple
- pour 39 colis individuels d'un montant de 30 euros environ (dont 1 hôpital)

Suite à une proposition commerciale intéressante de Jeff de Bruges Aurillac, une boîte de chocolats Jeff de Bruges sera ajoutée au colis pour chaque personne. Beatrice propose d'aller se renseigner à la boutique Jeff de Bruges à Saint Flour. Propositions retenues par l'ensemble des membres

Béatrice propose également d'organiser une rencontre intergénérationnelle avec les enfants de l'école le vendredi 17 /12 après midi, à la salle des fêtes. (cadeaux pour les enfants - colis de Noël au pied du sapin -venue du Père Noël - gouter)..Très bonne idée retenue par l'ensemble des membres .(demander l'accord aux enseignants - contraintes sanitaires à respecter)

Convention de déneigement

-Proposition de Mr le Maire de réaliser une convention entre le CCAS et les personnes malades, seules, et isolées habitant en résidence principale sur la commune (cf :modèle de convention)

Compte tenu de leur état de santé, de besoins de soins et de leur isolement, certaines personnes doivent absolument être déneigées tous les jours, parfois très tôt le matin.

Le déneigement concernerait les voies privatives et serait assuré par les services techniques. Ce service serait pris en charge financièrement par le CCAS (1000 euros budgétisés pour 2021)

Les membres présents sont d'accord sur le principe.

Les critères retenus sont les suivants :

-avoir besoin de soins quotidiens ou réguliers à domicile et/ou à l'extérieur (soins médicaux- infirmiers)

-souffrir d'un handicap ou d'une maladie invalidante nécessitant des soins à domicile (exemple : oxygène à domicile)

- recevoir les aides à domicile pour toilettes et portage de repas au quotidien ou plusieurs fois par semaine

Selon ces critères, une douzaine de personnes pourraient bénéficier de ce service.

En dehors de ces personnes bien repérées, il est difficile de connaître les besoins de certaines personnes .L'âge et l'isolement sont également des critères à prendre en compte même si ces personnes ne se déplacent pas tous les jours.

Comment informer ?

- l'affichage sur les panneaux de la commune permettrait aux personnes intéressées par ce service de se signaler en mairie..... avec le risque qu'il y ait beaucoup de demandes.....qui seront alors examinées par la suite

- les membres du CCAS pourraient également proposer ce service lors de leurs visites à domicile....

Autres informations

-2 demandes à venir pour installer présence verte

- le suivi des personnes vulnérables et seules doit se remettre en place. Il est particulièrement apprécié par certaines personnes.

Organisation à prévoir à la prochaine réunion.

Prochaine réunion prévue le vendredi 12 novembre 2021 à 10h à la mairie